

En Seine-Maritime, le car scolaire rate un arrêt et laisse sa fille de 10 ans à 2 km de chez elle

3-4 minutes

Mercredi 30 septembre, une jeune fillette de 10 ans a été déposée par un car scolaire à deux kilomètres de chez elle. Sa mère est furieuse, et voudrait des explications. Détails.



Angélique est furieuse : le car scolaire a raté un arrêt et laissé sa fille de 10 ans à 2 km de chez elle. (©Illustration / AdobeStock)

Par [Jean-Baptiste Morel](#) Publié le 2 Oct 20 à 6:51

Angélique ne décolère pas : « Ce n'est pas normal, vous ne

trouvez pas ? ». Mercredi 30 septembre 2020 au midi, sa fille de 10 ans, Caroline*, rentrait comme chaque jour du collège Côte blanche de **Lillebonne (Seine-Maritime)** en car scolaire. Seulement ce jour-là, le car en question a **raté son arrêt**, puis déposé la fillette à **deux kilomètres de chez elle**, seule sous la pluie.

Et Caroline, lorsque ses parents sont rentrés du travail, avait des sanglots dans la voix en décrivant sa mésaventure, rapporte sa mère : « Comme chaque jour, elle s'est levée à l'approche de son arrêt, pour signaler à la conductrice qu'elle souhaitait sortir. Mais le bus a continué à rouler, et le temps qu'elle aille directement lui demander et que la discussion s'engage, l'arrêt suivant était également passé. »

« **Désolée ma cocotte** »

Caroline dit alors à la conductrice qu'elle a « besoin de rentrer chez [elle] », et celle-ci lui répond, explique l'enfant : « Désolée ma cocotte, je ne peux rien faire pour toi. » Déposée « à deux kilomètres » de chez elle « au bord de la route seule sous la pluie », se lamente Angélique, Caroline n'a d'autre choix que de rentrer à pied.

Furieuse, sa mère a contacté le collège, « très à l'écoute, très compréhensif », puis les cars Périer, « également gentils, diplomates et compréhensifs », qui lui ont expliqué que tout était géré par une société à qui ils sous-traitent ce service.

Angélique a donc alerté la société en question, mais reçu aucune nouvelle : « Je voudrais juste des excuses, et l'assurance que ça ne recommence pas ». Jointe par *76actu*, la communication de ladite société se refuse à tout commentaire : « Tout cela relève de l'interne. Nous n'avons rien à confirmer,

mais si ceci est avéré, alors c'est évidemment condamnable. »

** Le prénom a été modifié*

Partagez

- [Partagez sur Facebook](#)
- [Partagez sur Twitter](#)
- [Partagez par Mail](#)
- Copié ! https://actu.fr/normandie/lillebonne_76384/en-seine-maritime-le-car-scolaire-rate-un-arret-et-laisse-sa-fille-de-10-ans-a-2-km-de-chez-elle_36484437.html